



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 2 décembre 2015

Les sociétés d'aide à l'enfance doivent mieux respecter les normes de protection et ferment peut-être des dossiers trop tôt, affirme la vérificatrice générale

(TORONTO) Les Sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario (les Sociétés) ne respectent pas toujours les normes provinciales de protection de l'enfance, ferment peut-être trop hâtivement des dossiers de protection de l'enfance et mettent trop de temps à faire enquête sur des allégations de violence, soutient la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2015*.

Notre audit a également constaté que les niveaux de service et d'aide fournis par les Sociétés varient entre les régions de l'Ontario. Cela signifie que les enfants qui doivent être protégés peuvent recevoir des services de niveaux considérablement différents, selon la région de la province où ils vivent, explique M^{me} Lysyk.

Les 47 Sociétés à but non lucratif ont reçu l'an dernier des fonds de 1,47 milliard de dollars du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (le Ministère) pour la prestation de services à environ 27 000 familles et à environ 16 000 enfants qu'elles prennent en charge. Les Sociétés ont également mené près de 82 000 enquêtes.

Le Rapport signale que les agents de dossiers des Sociétés avaient une charge de travail très variable, avec en moyenne 8 à 24 cas mensuels d'enfants pris en charge par la Société, et de 8 à 32 enfants vivant dans leur famille. Ces écarts pourraient avoir une incidence sur l'uniformité des soins et de l'aide fournis aux enfants et aux familles dans la province.

La vérificatrice générale a notamment constaté ce qui suit :

- Dans plus de la moitié des dossiers ayant fait l'objet d'une réouverture subséquente examinés, les circonstances et les facteurs de risque qui ont entraîné la réouverture du cas étaient présents lorsque le dossier a été fermé la première fois. En moyenne, la réouverture subséquente des dossiers survenait dans les 68 jours suivant leur fermeture initiale.
- Dans plus de la moitié des dossiers examinés, les agents de dossiers étaient en mesure de visiter les enfants encore dans leur famille à leur domicile tous les trois mois seulement, au lieu de le faire tous les mois conformément aux normes de protection.
- Aux Sociétés visitées, aucune des enquêtes de protection de l'enfance examinées n'avait été achevée dans les 30 jours suivant le signalement de préoccupations à la société, comme il est exigé. En moyenne, les enquêtes avaient été menées à terme plus de sept mois après le signalement à la Société.
- Les Sociétés n'établissaient pas et n'examinaient pas toujours les plans de soins des enfants en temps opportun conformément aux normes de protection du Ministère. Ces plans visent notamment à s'occuper des problèmes de santé, d'éducation, de développement émotionnel et comportemental de l'enfant.

- Les Sociétés ne procédaient pas toujours à une vérification des antécédents des personnes qui côtoient les enfants, notamment à l'aide du Registre des mauvais traitements infligés aux enfants de l'Ontario. Cela accroît le risque que l'enfant soit laissé à la charge de personnes ayant des antécédents de mauvais traitements à l'endroit d'enfants.
- Il est possible d'assurer une meilleure utilisation du financement aux fins de la prestation de services directs aux enfants.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Des renseignements additionnels et le rapport au complet sont accessibles à www.auditor.on.ca

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.